

COURS DE KARATÉ APRÈS L'ÉCOLE

Mise en forme, auto-défense, respect, concentration, confiance, contrôle, discipline, autonomie, persévérance.
KIMONO GRATUIT (nouveau membre)

Clientèle Maternelle à 6^{ième} année

Session: 13 semaines

Début: le Mardi 12 septembre 2017

et se terminant le Mardi 05 décembre 2017

pas de cours les journées pédagogiques
et semaine de relâche.

Horaire: 15h00 à 15h45

Instructeur : Senseï Émilie Paquet

Lieu: Gymnase de l'école

Inscription et paiement au premier cours.

COÛT:

4 versements de \$37.00

à l'ordre de Dojos D'arts Martiaux

par chèques post-datés aux dates suivantes:

12 sept., 01 oct., 01 nov., 01 déc. 2017

Ou un seul versement de 148.00\$.

Prévoir des frais pour les passages de grades \$ 35.00

Pour s'assurer que tous les parents soient toujours bien informés
des activités à venir, des mémos seront régulièrement distribués aux élèves.

La participation à ces activités est toujours facultative

Les parents doivent assurer le transport du retour a la maison après les
cours si les élèves ne sont pas inscrits au service de garde.

Si l'école ferme pour raison de tempête de neige pas de cours

Info:418-554-0198 Martin Paquet



 Dojo d'arts martiaux

www.dojodartsmartiaux.com

À remettre au professeur de karaté au premier cours ou au secrétariat de l'école.



Nom et prénom: _____ Âge _____

Adresse _____

École: **ST-PROSPER après l'école** Degré ceinture _____

Téléphone: _____

Payeur: _____



Ira au service de garde après le cour: oui non